



COMMUNE DE GROSBOUS

1, rue de Bastogne L-9154 Grosbous

www.groussbus.lu

KlimaPakt | EUROPEAN
ENERGY
AWARD
Meng Gemeng engagéiert sech

Dossier traité par: Steve Beckers Tél. : 83 80 22 -31 service.technique@groussbus.lu

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 60 § 2 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, il est porté à la connaissance du public que la **décision** plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée par le Département de l'environnement du Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable (MECDD) :

Référence MECDD:	104691
Objet :	l'autorisation d'équiper leurs réservoirs à purin/lisier aérien avec une couverture appropriée
Requérant :	Chambre d'Agriculture
Adresse :	261, route d'Arlon L-8011 Strassen
Date de la décision :	06.01.2023
Lieu :	sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg
Début du délai de recours :	13.01.2023
Fin du délai de recours :	13.04.2023
Remarque(s) :	Le public peut prendre inspection de la décision sur le site internet de la commune (www.groussbus.lu) ou <u>sur rendez-vous</u> à la maison communale

Grosbous, le 12 janvier 2023

pr. le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre,

le secrétaire,

